

Ministry of Health

Assistive Devices Program
5700 Yonge Street, 7th Floor
Toronto ON M2M 4K5
www.health.gov.on.ca/adp

Tel.: 416-327-8804
Fax.: 416-327-8192
Toll Free: 1-800-268-6021
TTY: 416-327-4282
TTY: 1-800-387-5559
E-mail: adp@ontario.ca

Ministère de la Santé

Programme d'appareils et accessoires fonctionnels
5700, rue Yonge, 7^e étage
Toronto (ON) M2M 4K5
www.health.gov.on.ca/paaf

Tél. : 416-327-8804
Télééc. : 416-327-8192
Sans frais: 1-800-268-6021
ATS : 416-327-4282
ATS : 1-800-387-5559
Courriel: adp@ontario.ca



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Demandeurs de subvention du PAAF, Programme de formation des diabétiques, hôpitaux, fournisseurs enregistrés auprès du PAAF, organisations de défense des droits des patients

EXPÉDITEUR : David Schachow, directeur intérimaire, Programme d'appareils et accessoires fonctionnels

DATE : Le 1^{er} mai 2020

OBJET : **Pandémie de la COVID-19 — soumettre des demandes de subventions du PAAF par courriel**
(L'adresse courriel modifiée)

Les Ontariennes et les Ontariens qui sont admissibles aux fournitures subventionnées par le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) peuvent désormais soumettre **des demandes de subventions de fournitures par courriel**.

Cette mesure concerne les demandes des Ontariennes et Ontariens admissibles à ce qui suit :

- Prothèses mammaires
- Pompes d'alimentation entérale et fournitures
- Pompes à insuline et fournitures pour adultes et enfants
- Seringues à insuline pour personnes âgées
- Subventions pour stomisés
- Équipement et fournitures respiratoires

Les demandeurs devraient imprimer le formulaire de demande, le remplir avec l'aide du ou de leurs fournisseurs de soins le cas échéant, et envoyer une copie par courriel à : assistivedevicesprogram@one-mail.on.ca. Les demandeurs doivent s'assurer que le formulaire est dûment rempli et signé, et que toutes les pages sont incluses dans le fichier joint à l'envoi.

Ce compte de courriel est sécurisé et, si le courriel est crypté ou envoyé à partir d'un autre compte de courriel sécurisé (comme un hôpital), les renseignements personnels sur la santé sont protégés. Les courriels provenant de comptes non sécurisés sont envoyés aux risques et périls de la personne qui soumet la demande.

Le PAAF acceptera les signatures qui ne sont pas d'origine sur le formulaire de demande, s'il s'agit du client (ou de son représentant) et de professionnels de la santé. Le PAAF acceptera sur le formulaire la signature d'un membre de la famille ou d'un aidant naturel à la place de celle du demandeur. Lorsqu'un membre de la famille ou un aidant naturel a signé au nom du demandeur, veuillez indiquer le lien de parenté pertinent et les coordonnées si elles diffèrent de celles du demandeur.

Les demandes dûment remplies seront traitées, et les demandeurs admissibles devraient recevoir leur premier paiement environ 30 jours après l'approbation de leur demande. Les chèques seront expédiés à l'adresse du bénéficiaire, confirmant l'approbation. Le PAAF communiquera directement avec les demandeurs dont la demande de paiement n'est pas approuvée et leur fournira des renseignements complémentaires.

Les demandeurs doivent conserver les originaux de leurs demandes. Veuillez ne pas envoyer de demandes par la poste au bureau du PAAF jusqu'à nouvel ordre.

Les demandeurs qui ont déjà présenté des demandes de financement par l'intermédiaire d'une application physique envoyée par la poste au bureau du PAAF ne sont pas tenus de présenter une nouvelle demande par courriel. Les demandes qui ont été reçues par la poste sont en cours de traitement.

Les bénéficiaires de subventions existantes dont le renouvellement doit avoir lieu entre le 12 mars et le 30 juin recevront des fonds supplémentaires pendant quatre mois. Les lettres de renouvellement seront ultérieurement envoyées par la poste pour qu'elles soient remplies et retournées au PAAF.

Veuillez envoyer toutes les questions concernant la présente note de service à : adp@ontario.ca.

(Original signé par)

David Schachow